

Le Conseil donne son accord à la recherche d'un prêt de 103 060,- à 30 ans au taux de 5.2% représentant la part contributive de la Commune dans l'édification de la première tranche du Groupe scolaire "La Jeannotte".

Ce prêt serait donné, à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée

~~Prud~~
~~J. Robert~~
~~Dhont~~
~~H. Baulieu~~
~~G. Gillet~~
~~A. Violette~~
~~J. Tiroflet~~
~~J. Souet~~
~~J. Bumant~~
~~N. Nice~~
~~G. Legrand~~
~~J. Goudy~~
~~J. H. Baudot~~
~~J. Changenet~~

Séance du Conseil Municipal du 22 septembre 1967.

Le vingt deux septembre mil neuf cent soixante sept, à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Hennevy, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance extraordinaire, sous la Présidence de son Maire.

Etaient présents: M. Robert Maire, Judith et Gilbert Adjoints, Violette, Tiroflet, Dhont, Souet, Bumant, Nice, Legrand, Goudy, H. Baudot, Changenet

Pouvoirs : M. Roy à M. Robert
M. Rabier à M. Violette
M. Baulieu à M. Judith

En congés : M. Gillet

Secrétaire : M. Nice

Le Maire présente au nom du Conseil Municipal, ses condoléances et ses sentiments attristés à Madame et Monsieur Nice et leur famille, qui ont eu la douleur de perdre Madame Garlier.

2°-

Le Maire rend compte de ce que la rentrée se fera dans la nouvelle école de "La Jeannette", le lundi 18 septembre. Il remercie le chef de chantier qui a pu réaliser ces travaux en 3 mois, délai inférieur aux prévisions.

Le Conseil entend le rapport de Monsieur Violette et il approuve la commission des Travaux décidant :

- d'autoriser le Maire à louer un sanitaire Alégo,
- de charger son Maire de procéder avec la Commission, à la désignation de l'Entrepreneur et de passer la commande après avoir examiné les problèmes du chauffage,
- d'envisager un assainissement général du groupe scolaire par le Bas Glos Renault, pour atteindre le passage à niveau d'Echarcon,
- d'approuver la fourniture d'un hangar destiné à servir de garage dans les locaux occupés par la Gendarmerie rue de la République, pour une estimation de 8.100 Francs,
- de faire des travaux sommaires pour le logement de passage de 2 pièces, à l'Ecole des Filles (peinture, évier, évacuation d'eau),
- d'approuver l'achat d'une faucheuse automatique pour le Stade, pour un montant de 3.500 francs environ,
- d'approuver l'achat de mobilier scolaire pour une classe primaire (Fonds Scolaires des Établissements d'Enseignement Public. Allocation forfaitaire 1966-1967-Lettre 8386 Préfecture).

Prefecture de l'Essonne
S.A.C. 3^{em} Bureau
N° 00150
Vu et approuvé
corresp. Essonne le 11-1-1968.
Pour le Prefet

Le Conseil ayant pris connaissance du mandatement de la somme de 4.430 francs, décide que cette somme servira à l'acquisition du mobilier scolaire de 4 classes de l'Ecole maternelle "La Jeannette".

3°- Rapport de Monsieur Judith, sur le projet de convention prévu par la Ville de Paris.

Ce projet paraît inacceptable, étant donné que les conditions de la Ville de Paris, ne semblent pas pouvoir être retenues pour le moment. Le Conseil invite le Maire à trouver une autre solution.

x menney.
J. B. M. G.
J. M. Ouy
D.M. P.H. cas
PD IT

4^e - Voirie

- Le Conseil approuve le marché de gré à gré présenté par l'Ingénieur des T. P. E., pour un montant de 120 000 Francs, destiné à la réfection de la rue de la Fontaine.

Autorise son Maire à signer le marché et dit que la dépense sera prise au chapitre prévu à cet effet au budget.

- Le Conseil approuve la construction du château d'eau dans les formes recommandées par Monsieur l'Ingénieur du génie Rural.

Il adopte la forme du concours et en fixe la date au Samedi 6 Novembre à 10 heures.

Il dit que Messieurs Violette (seront les 2 membres

Begrand) titulaires

Messieurs Tironflet) feront les 2 membres

Dhout) suppléants du Bureau

A cette question, le Conseil demande au Maire de s'enquérir sur la démolition de l'ouvrage précédent.

Il approuve le dossier technique du concours, le projet de délibération, le cahier des charges.

Il dit que les fonds seront pris sur l'emprunt réalisé à cet effet.

5^e - Sortie des Anciens

Le Conseil décide de la sortie des Anciens par cars à Compiègne, ainsi que de la dépense du repas qui est offert à cette occasion. Il dit que cette dépense sera prise sur les fonds libres.

6^e - Electrification du Stade et aménagement de la Pelouse

Le Conseil décide d'étudier la possibilité d'électrification du Stade, en 2 temps ; et de procéder immédiatement à la réfection de la pelouse n°2, en prévoyant l'aménagement d'un terrain de remplacement sur la parcelle appartenant à la commune, route de Melun.

Charge son Maire de prendre contact avec les

Bravause Routiers, pour l'exécution des deux dernières réalisations et de rechercher un emprunt à cet effet.

7e- Questions diverses

Monsieur Gaudy signale :

- le mauvais état de la rue de la République, de la rue Périclon, de la rue des Châties,
- la situation de Monsieur Pouliquy.

Le Conseil décide, à la suite de cette demande, de procéder à un assainissement partiel du début de la rue des Châties et d'en interdire le stationnement dans le sens rue Périclon, hameau Ceoursonnois.

- demande que l'on étudie la réglementation des affiches.

Il est rappelé les passages Zebra ainsi que les flèches de signalisation.

Monsieur Brunant signale un trou devant la Briarde

Monsieur Judith signale les difficultés de stationnement rue de la République. Il est décidé de rendre obligatoire le stationnement unilatéral tous les jours, côté de la gendarmerie.

Propositions de tarification des ambulances, présentées par les Pompiers Funèbres : Monsieur Viollet demande un pourcentage de remise sur le tarif et Monsieur Dhont la qualification technique des employés de ce service.

Le Conseil accepte la formation du bureau des élections cantonales pour les dimanches 24 septembre et 1^{er} octobre.

Le Conseil remercie tout particulièrement Madame Postuelier pour le pot en porcelaine de Sennecy qu'elle a offert en souvenir de son frère, le Docteur Gauriz.

+ beau-frère
ff n^o 87 M. Cey
L.M. PH. pas Cey

22

Monsieur Nice recommande à l'entretien du personnel communal les tombes des Anciens Maîtres et Conseillers Municipaux, n'ayant plus de famille dans la Ville.

Messieurs Legrand et Hoot signalent le mauvais état de certaines chaussées.

Le Conseil prend connaissance de l'amélioration du trafic SNCF, obtenue par l'Association des Maîtres du Banton.

Dumont *Hoot*
~~mauvais~~ →
A. J. G. *Cley*
M. Lamy *B. Hoot*
M. Deneau *E. Aguer*
F. R.

Reunion du Conseil Municipal
du vingt et un octobre mil neuf cent
soixante-sept.

Le vingt-et-un octobre mil neuf cent soixante-sept
à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la
Commune de Remmey, régulièrement convoqué, s'est
réuni à la mairie de Remmey, en séance extraordi-
naire, sous la Présidence de son maire.

étaient présents : M. Robert maire, Judith et Gibert
adjoints, Violette, Louet, Changenet, Dhont, ~~Roy~~,
Hoot, Legrand, Nice, Cumant, Rabier

excusés : M. Goudy et Baulieu

Pouvoirs : M. Gilles à M. Judith

M. Roy à M. Violette

M. Turoulet à M. Robert.

Le Maire ouvre la séance à 18 heures.

Monsieur Judith ~~Toussaint~~ demande la parole et
tient à adresser au nom du Conseil Municipal